

# FICHE D'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION

## Inscription 2020-2021

NOM..... PRÉNOMS.....

DATE DE NAISSANCE..... CLASSE.....

N° de TÉLÉPHONE OU ADRESSE ÉLECTRONIQUE : .....

BOURSIER  NON BOURSIER

### RIB À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE DOSSIER

**Rappel :** Le RIB sert uniquement à régler les bourses ou effectuer les remboursements éventuels (trop-perçu de demi-pension, voyage ...) et mettre votre dossier à jour. **En aucun cas, une somme ne pourra être prélevée sur votre compte, sans votre autorisation.**

**Nous ne savons pas à quelle date le service de restauration rouvrira, les chiffres ci-dessous sont une estimation.**

Votre quotient familial mensuel CAF	Tarif par ticket (minimum exigé : 10)	Tarif par forfait	Forfait 4 Jours (Lundi- Mardi-Jeudi-Vendredi) (4 janvier au 31 mars) 42 jours – 2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE *	Forfait 5 jours (Lundi –Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi) (4 janvier au 31 mars) 53 jours – 2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE *
A ≤ 183 €	1.54 €	1.24 €	<input type="checkbox"/> 52.08 €	<input type="checkbox"/> 65.72 €
B ≤ 353 €	1.74 €	1.44 €	<input type="checkbox"/> 60.48 €	<input type="checkbox"/> 76.32 €
C ≤ 518 €	1.94 €	1.64 €	<input type="checkbox"/> 68.88 €	<input type="checkbox"/> 86.92 €
D ≤ 689 €	2.15 €	1.85 €	<input type="checkbox"/> 77.70 €	<input type="checkbox"/> 98.05 €
E ≤ 874 €	2.35 €	2.05 €	<input type="checkbox"/> 86.10 €	<input type="checkbox"/> 108.65 €
F ≤ 1078 €	2.56 €	2.26 €	<input type="checkbox"/> 94.92 €	<input type="checkbox"/> 119.78 €
G ≤ 1333 €	2.76 €	2.46 €	<input type="checkbox"/> 103.32 €	<input type="checkbox"/> 130.38 €
H ≤ 1689 €	3.07 €	2.77 €	<input type="checkbox"/> 116.34 €	<input type="checkbox"/> 146.81 €
I ≤ 2388 €	3.58 €	3.28 €	<input type="checkbox"/> 137.76 €	<input type="checkbox"/> 173.84 €
J > 2388 €	4.09 €	3.79 €	<input type="checkbox"/> 159.18 €	<input type="checkbox"/> 200.87 €

\* à cocher

### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

#### PIECES A FOURNIR :

- La fiche d'inscription à la demi-pension, dûment complétée et signée
- Un RIB (relevé d'identité bancaire) original et complet (c'est-à-dire avec les codes IBAN et BIC)
- Si vous êtes allocataire de la CAF, vous avez reçu un courrier Région/CAF accompagné de l'attestation de restauration scolaire à remettre au service de l'intendance.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez vous procurer l'attestation de paiement de la CAF mentionnant votre quotient familial :

- sur les bornes disponibles dans les CAF
- sur le site de la CAF [www.caf.fr](http://www.caf.fr) >rubrique Mon compte
- via l'application smartphone CAF

Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, une calculatrice accessible sur le site de la Région Ile-de-France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)

Cette attestation doit être remise au lycée avec les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- photocopies de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer,
- photocopies de l'intégralité du livret de famille,
- photocopie des prestations familiales du dernier mois.

**ATTENTION :** l'inscription à la demi-pension ne sera prise en compte qu'après la remise de la fiche d'inscription à la demi-pension dûment remplie et signée accompagnée de l'attestation mentionnant le quotient familial « QF ».

#### RAPPEL SUR L'ORGANISATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION :

- Toute carte perdue ou endommagée sera remplacée moyennant le paiement de 5,00 €
- Pour les demi-pensionnaires boursiers, le montant de la bourse diminuera d'autant la facture de demi-pension de chaque trimestre.
- Pour la réinscription à la demi-pension, les factures des trimestres précédents devront avoir été payées.

Date :

Nom du responsable financier et signature :

Père

Mère

Autre (précisez)